

## **Lendemain difficiles pour une liberté d'expression fraîchement reconquise**

*" Journaliste, dites - vous? Il y a fort à faire en RDC. Mais aussi un avenir radieux enfoui sous vos cheveux et dans vos doigts". Telle est l'exhortation d'un militant de la Société Civile de la RDC aux professionnels de la presse opérant ou projetant d'opérer dans ce pays aux réalités contradictoires.*

Le parcours du journaliste depuis la libéralisation du paysage socio - politique congolais le 24 avril 1990 est celui du combattant. La presse et le journaliste congolais ont gagné leurs galons, sans atteindre encore le prestige social qu'ils méritent et l'emprise qu'il faut dans l'opinion au prix d'un combat laborieux et d'une intrépidité à la hauteur de celle d'un brave maréchal et d'un irréductible maquisard communiste. Mais ni le maréchal, ni le maquisard, personne n'a pu tenir devant le verbe et surtout la plume du pauvre journaliste en dépit des arsenaux alignés contre la liberté d'expression et d'opinion.

Avant 1990 et en dépit de l'existence juridique sur papier de plusieurs organes privés de presse, rares étaient les journaux réguliers sur le marché des chefs - lieux des quelques provinces et de Kinshasa notamment, "Jua" à Bukavu ; "Elima" et "Salongo" à Kinshasa... Et à quel prix? En contrepartie de l'inféodation ou tout au moins l'accommodation au Régime Mobutu. Leurs colonnes étaient pleines d'éloges au Président - Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR, parti Etat), leurs écrits rapportaient essentiellement les hauts faits du Maréchal du Zaïre, les aventures de l'entourage et de ses lieutenants, les "beaux" commérages des quartiers environnants.

Et quatre pages suffisaient amplement pour ces canards qui n'avaient rien d'attrayant à offrir à une population prise en otage par une dictature à tête communiste et à queue capitaliste. Quant aux journalistes qui y couvaient leurs patrons, leurs chefs et eux-mêmes étaient des otages soit volontaires soit involontaires.

### **"Ciseau d'or"**

Pire était la situation des journalistes employés par la Radio - Télévision publique (d'Etat), la fameuse OZRT devenue RTNC, de même que ceux au service de quelques rares organisations communautaires telles que Radio Candip à Bunia (Province Orientale, anciennement Haut - Zaïre). La situation n'avait pas changé tout de suite après le 24 avril 1990, même si les journalistes de la presse écrite, premiers à conquérir leurs libertés, s'étaient montrés plus incisifs, parfois maladroits dans le zèle. En particulier avant la tenue de la Conférence Nationale Souveraine d'août 1991 à décembre 1992.

Alors que les journaux parlés de l'OZRT, tant à la Télévision qu'à la Radio, étaient soumis au contrôle systématique du Ministère de l'Information et Presse, qui a malheureusement survécu jusqu'aujourd'hui, les journalistes des radios privées étaient contraints, eux, à l'auto - censure à Kinshasa et surtout en province. Rien ne pouvait être diffusé à la Radio-Télévision nationale qui n'ait été, au préalable, lu et approuvé par la hiérarchie du Ministère ou tout au moins par la Direction Générale de l'OZRT, dont l'un des membres avait même été surnommé "ciseau d'or". Il charcutait sérieusement les bandes cassettes pendant le montage des journaux parlés. En

entrant dans les salles de rédaction de l'OZRT, l'on pouvait lire, par exemple, "d'ordre de 04 (lisez zéro quatre) rien du COSSEP". Entendez, sur instruction du Cabinet du Ministre, aucune information relative aux manifestations publiques et grèves organisées par la redoutable centrale syndicale des services publics qui donnait des insomnies aux gouvernements de transition. En fait, 04 s'appelait avant le processus de démocratisation, MOPAP, sigle devenu célèbre et qui désignait finalement toute personne rodée dans l'art de mentir et de persuader, même du contraire à l'évidence. MOPAP ou Ministère chargé de la Mobilisation, Propagande et Animation Politique du Parti-Etat. Bien avant il s'appelait, à l'époque des commissaires d'Etat, "Département de l'Information et de l'Orientation, Mobilisation, Propagande et Animation Politique". C'est elle la redoutable machine dont le symbole était et reste encore la personne de Sakombi Inongo ou de Mandungu Bula Nyati, machine qui ne laissait aucun espace de liberté aux journalistes de l'audiovisuel - public ou privé - pendant que ceux de la presse écrite du secteur privé lui arrachaient, lentement mais sûrement après 1990, des espaces qui constituent aujourd'hui des acquis indéniables.

### **Une des lois les plus libertaires du monde des médias**

En effet, c'est en véritables gladiateurs comme dans une partie de Western, que les chevaliers de la plume ont bousculé la machine liberticide de la 2ème République jusqu'à arracher le vote, par le Parlement de Transition, en 1996, de l'une des lois les plus libertaires du monde des médias d'Afrique, car produit des états généraux de la presse elle - même, tenus quelque temps auparavant. Mais la palme ne revient pas qu'aux "caresseurs" du papier. Certes, ceux - ci se sont émancipés plus tôt mais ils ont été rejoints par les "cracheurs au champignons", peu avant 1996, lorsque s'implantent progressivement et à grande échelle les radios et télévisions privées dites de proximité, telle RTKM (Radio Télévision Kin Malebo) RAGA.

C'est finalement grâce à l'union sacrée entre "gratteurs" et "cracheurs" dans la lutte pour la liberté de la presse "protégée" par la loi du 22 Juin 1996 qu'ont échoué toutes les tentatives du Pouvoir AFDL (Alliance des Forces dites démocratiques pour la "Liberation") de feu Laurent-Désiré KABILA de remettre cette loi en question. En dépit de ses imperfections, elle est défendue par tous. Surtout face à un pouvoir aux élans totalitaires qu'était celui de l'AFDL qui cachait mal ses intentions de restaurer le département de la MOPAP et voulait visiblement taire la pluralité d'opinions exprimée à travers les chaînes privées de télévision et radios qui foisonnent - anarchiquement tout de même - en République Démocratique du Congo depuis 1996.

Aussi avait - il, sans honte ni vergogne, "nationalisé" presque toutes les stations de radio -télévision privées laïques de Kinshasa jugées subversives, de même qu'avait déjà été fermée la Radio Télé Amani de l'archidiocèse de Kisangani Mais là encore, la pugnacité de la plume n'avait laissé aucune chance à Sakombi, ce chantre du Mobutisme converti en Kabiliste. Il fut heureusement démis de ses fonctions par Kabila Fils, visiblement colombe. La victoire fut encore signée.

## **Le défi d'une rémunération décente**

Mais les défis restent énormes. Il n'y a qu'à consulter - pour rester dans un cas récent - les listes des participants au Dialogue National. Les professionnels des médias, ces grands artisans des espaces de libertés publiques arrachées par le peuple congolais pendant cette longue transition, à l'instar de leurs pendants, les syndicalistes, n'ont pu aligner, au sein de la Société Civile, qu'un ou 2 délégués sur 71. Il convient donc de s'arrêter et de s'interroger : comment gagner un peu plus d'influence dans l'opinion et le prestige social que mérite le journaliste? Comment relever cet autre défi, celui d'une rémunération décente, susceptible d'assurer l'indépendance du journaliste? Car, il n'y a de liberté véritable pour ce journaliste affamé qui, ne sachant comment subvenir aux besoins élémentaires de sa famille par son salaire, est amené à "vanter" de fausses qualités du "sponsor".

Naturellement, le piège sans fin de l'ethnicisme ou la haine tribale qui hante la société congolaise doit être dénoué à chaque instant au risque de se faire chantre de tel ou tel individu ou groupe. En fait, si le journaliste congolais a su défendre sa liberté d'expression au prix de tant de sacrifices (interpellations intempestives, perte d'emploi, privation provisoire de liberté, emprisonnement, traitement dégradant et humiliant et. dénuement), il n'a malheureusement pas su faire valoir ses droits à une vie décente ou à la vie tout court.

Ainsi, si appui il y a à apporter au journaliste, il consisterait à l'aider pour se revaloriser socialement et s'épanouir. Parmi les priorités, citons une caisse de solidarité sociale de crédit, dans un pays où l'intermédiation financière a presque disparu, des bourses d'études pour se perfectionner, le financement des voyages d'échange d'expériences, pour des séminaires, des colloques, des conférences, etc., au pays ou à l'étranger, le sponsoring des syndicats et associations des journalistes et agents de la communication.

*Kinshasa, le 05/06/2002.*

*Naupess K. KIBISWA*